Groupe Kyoto

Quand les syndicats réfléchissent et agissent pour l'environnement

On parle de plus en plus de l'importance d'agir pour notre environnement, pour le climat, pour lutter contre la pollution. On demande aux citoyens de s'investir, de changer leurs comportements, d'adapter leur régime alimentaire, etc. Les entreprises ont également des obligations légales, mais dans de nombreux cas, elles pourraient aller plus loin.

Quand l'initiative d'agir pour l'environnement ne vient pas des employeurs, elle peut germer dans la réflexion et l'action des représentants des travailleurs. C'est dans cette optique que le réseau Brise (réseau intersyndical bruxellois de sensibilisation à l'environnement) a créé, en 2007, une dynamique de travail intersyndical : le groupe Kyoto. Les réunions constituent des moments de formation, d'information et d'échange d'expériences entre des délégués de secteurs différents sur des thématiques liées à l'environnement dans le milieu professionnel.

DÉPART D'UNE RÉFLEXION

En plus de dix années d'activité, de nombreux sujets ont été approfondis durant les réunions. L'intervention d'experts, des visites d'entreprises, la participation à des journées d'étude, des séminaires et des moments d'échanges sur les pratiques dans les différentes entreprises font partie des activités passionnantes du groupe. Cette diversité d'action permet aux délégués d'appréhender les thématiques sous différents angles et de développer leur propre expertise.

« Le groupe Kyoto apporte une base solide de réflexion grâce aux supports thématiques abordés, examinés ensemble et nourris d'échanges et donc une bien plus grande cohérence et justesse dans le débat en entreprise. » Eddy Van Oosthuijze (délégué Axa).

TOUTES SORTES D'ACTIVITÉS

En 2018-2019, le groupe a eu une présentation de la nouvelle version du label entreprise écodynamique (voir encadré) et a rédigé un avis critique qui a été transmis à Bruxelles-environnement. Des matinées d'étude ont eu lieu dédiées à des sujets d'actualité tels que la précarité énergétique en Région de Bruxelles-Capitale, la digitalisation de l'économie, la qualité de l'eau de ville et bien d'autres. Une visite des égouts de Bruxelles, une autre d'une entreprise de tri des déchets… D'autres activités sont encore prévues en 2019.

Si vous travaillez dans l'une des 19 communes de la région bruxelloise, que vous exercez un mandat comme délégué CPPT ou CE et que vous êtes attentif aux problématiques environnementales dans votre entreprise, n'hésitez pas à prendre contact pour plus de renseignements et pour éventuellement vous joindre à l'aventure qu'est le Groupe Kyoto. ■

Yael Huyse
Yael.huyse@cgslb.be

NOUVELLE VERSION DU LABEL ENTREPRISE ÉCODYNAMIQUE

Le label environnemental bruxellois « entreprise écodynamique », a fait peau neuve.

Il valorise les entreprises qui mettent en place des actions pour réduire leur impact sur l'environnement, que ce soit en matière de mobilité, gestion des déchets, alimentation, etc.

La nouvelle version est une version numérique. La demande de labellisation se fait via le site https://www.ecodyn.brussels. C'est également un outil pour les représentants des travailleurs. Un délégué qui désire se lancer dans une action pour améliorer la gestion environnementale dans son entreprise peut trouver sur ce site un répertoire de bonnes pratiques. ■